

Sommaire

Dialogue entre le public et le privé

En cours d'institutionnalisation p3

Haut conseil pour l'Investissement

Les cellules spécialisées à l'œuvre p4

Entrepreneuriat féminin

Un coup de pouce à travers Antô Business p6

Connectivité en Afrique

Le Gabon consolide sa position p7

Secteur minier

Renforcement de capacités p8

Seconde phase du PSGE Pour un Gabon plus compétitif p.2

Finance

Mise en garde de la Cobac

p.5



Seconde phase du PSGE

Pour un Gabon plus compétitif

Publié le 29 janvier 2017
www.ledefigabon.com

2

Le Plan Opérationnel Gabon des Services, le Pacte d'Ajustement pour la compétitivité et le Pacte de Responsabilité pour l'Emploi, un pan du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) découle de la vision économique et sociale du président gabonais Ali Bongo Ondimba.

Des travaux ont eu lieu durant le second semestre de 2016 et ont essentiellement porté sur les projets de la seconde phase de la mise en œuvre du PSGE, dans les domaines du Gabon des services, troisième et dernier pilier dudit Plan, de la compétitivité et des questions liées à l'emploi.

Et lors de la présentation du Plan opérationnel Gabon de services, il en est sorti que 80% de la population active est employée dans les secteurs des services à faible valeur ajoutée et une forte prédominance du secteur informel, entre autres.

L'objectif est donc désormais de favoriser l'éclosion de nouveaux services à forte valeur ajoutée qui offrira, selon le représentant du



PSGE, de nouvelles opportunités d'emplois à des dizaines de milliers de jeunes gabonais. Plus de 100.000 personnes devraient progressivement rejoindre le secteur formel, réduisant ainsi la précarité des travailleurs et libérant le potentiel de croissance des entreprises informelles.

Reconnu comme un pôle de croissance, de performance et de qualité de service, « le Gabon sera plus compétitif et mieux intégré aux chaînes de valeurs mondiale », a-t-on indiqué. Par ailleurs, le Plan Opérationnel Gabon des services prévoit le développement de plus de dix filières de services et pose les bases d'une révolution numérique d'ampleur inédite du Gabon.

A savoir en outre que la mise en place dudit Plan s'appuie sur un Pacte national d'Ajustement pour la compétitivité. Lequel Pacte pour la compétitivité permettra de contribuer aux réformes structurelles afin d'améliorer davantage l'attractivité du Gabon pour les investisseurs nationaux et internationaux, facilitera et renforcera également la contribution du secteur privé à la dynamique d'émergence.

L'élaboration de ces trois documents, Plan Opérationnel Gabon des services, le PNAC et le PRE, ont fait l'objet d'une large concertation et d'une démarche participative auprès des parties prenantes du secteur public, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

Dialogue entre le public et le privé

En cours d'institutionnalisation

Publié le 31 janvier 2017
www.ledefigabon.com

Sous l'impulsion du ministère de la Promotion des investissements privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie, l'institutionnalisation du dialogue entre le secteur public et le secteur privé devra permettre d'assainir l'environnement des affaires, d'améliorer la compétitivité du pays.

L'objectif est aussi de favoriser la création d'emplois, afin de faire participer le secteur privé aux réformes qui seront intégrées dans le plan de relance de l'économie.

Et c'est dans ce cadre qu'a été organisé le premier Conseil interministériel préparatoire à la tenue du Haut Conseil pour l'investissement (HCI). Présidé par le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, il a été placé sous le thème « Comment relancer l'économie par l'investissement et la diversification pour une croissance inclusive ? ».

Cette première étape du dialogue public-privé pour l'investissement a pour objectif de préparer la 1^{ère} session du HCI qui sera présidée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba.

Ce Conseil rassemblera l'intégralité des départements ministériels engagés dans le processus de relance de l'économie et d'amélioration du cadre des affaires ainsi que de nombreux acteurs économiques, afin de renforcer le dialogue public-privé pour l'investissement et suivre l'évolution des réformes engagées.

Mis en place par décret en février 2014, placé sous l'autorité du Président de la République, le HCI a pour missions principales d'arrêter les orientations liées à la mise en œuvre de la politique d'investissement, de suivre l'exécution de la stratégie nationale de promotion des investissements.

Il s'agira en outre d'instruire toute adaptation nécessaire aux évolutions constatées en matière d'investissements, de susciter des mesures incitatives cohérentes pour l'investissement et de s'assurer de l'exécution par le gouvernement de ses orientations. Le secrétariat permanent du HCI est assuré par l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-GABON).



Haut conseil pour l'Investissement

Les cellules spécialisées à l'œuvre

Publié le 03 février 2017
www.ledefigabon.com



4

Dans le cadre du dialogue Public Privé, le ministre de la Promotion des Investissements Privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie, Madeleine Berre, a procédé, mardi 31 janvier 2017, à Libreville, au lancement des travaux des cellules spécialisées du Haut conseil pour l'Investissement (HCI).

Et accompagné du Ministre de la Promotion des PME chargé de l'Entrepreneuriat national et le ministre délégué à l'Economie, de la prospective et de la programmation du développement, ce même département a poursuivi, ce jeudi 02 février 2017, les travaux.

A signaler que c'est sous l'impulsion de ce ministère dirigé par Madeleine Berre que se fait l'institutionnalisation du dialogue entre le secteur public et le secteur privé. Sa vocation est d'assainir l'environnement des affaires, améliorer la compétitivité du pays, favoriser la création d'emplois. Ce qui donnerait plus

d'autorité au secteur privé en lui permettant de participer aux réformes à intégrer dans le plan de relance de l'économie.

Rappelons par ailleurs que c'est le 9 août 2016, au cours de l'assemblée générale de la Confédération patronale gabonaise (CPG), que le président Ali Bongo avait annoncé la tenue prochaine de la première réunion du Haut conseil pour l'investissement (HCI).

Aucune date n'avait été fixée. «Avec votre contribution, ce conseil examinera, avant adoption par le gouvernement, la Stratégie nationale de promotion des investissements et des exportations élaborée avec l'appui de la Banque mondiale», avait-il expliqué.

L'homme fort du pays qui a, dans la foulée, instruit le gouvernement de mettre en œuvre la titrisation de la dette publique, de procéder à l'apurement de la dette intérieure et au règlement des arriérés de TVA aux entreprises.

Finance

Mise en garde de la Cobac

Publié le 03 février 2017
www.ledefigabon.com

La Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a tenu dernièrement une réunion à Libreville, au Gabon, sous la présidence de Lucas Abaga Nchama. C'est au cours de cette réunion qu'un constat a été fait sur l'état d'avancement des mesures d'administration provisoire et de liquidation de certains établissements de microfinance (EMF).

Statuant sur des demandes d'avis conformes et d'autorisations préalables, la Cobac a aussi délivré l'agrément à quatre EMF et leurs dirigeants et commissaires aux comptes, dont trois de première catégorie affiliés à un réseau et un autre de troisième catégorie.

Mais la Commission a également mis en garde une soixantaine d'établissements financiers de la sous-région Cemac, sans toutefois

les citer nommément. En effet, au cours de cette session, la Cobac a décidé d'adresser une injonction à un établissement de crédit, à une holding et à 55 établissements de microfinance (EMF), à l'effet de se conformer à la réglementation prudentielle dans un certain délai.

Selon le site Cemac Business, le gendarme du secteur de la finance a par ailleurs décidé de proroger le délai d'injonction adressée à deux établissements de crédit et à un autre du secteur financier.

Une autre structure de crédit a été mise en demeure pour transgression récurrente des dispositions réglementaires. Enfin, la Cobac a accordé son autorisation préalable pour la prise en compte, par un établissement de crédit, d'un emprunt subordonné dans son passif interne net.





Entrepreneuriat féminin

Un coup de pouce à travers

Antô Business

Publié le 27 janvier 2017
www.ledefigabon.com

6

Les femmes entrepreneures doivent être capables d'agir de façon plus efficace au Gabon. Les acteurs économiques du pays en sont conscients, mais, pour y parvenir, les appuis à l'entrepreneuriat féminins doivent être multipliés.

C'est dans cette optique que l'association Golden Women lance cette idée de coup de pouce à travers le salon Antô Business prévu au mois de mars prochain.

Divers outils seront mis à la disposition des femmes entrepreneures pour pouvoir aller de l'avant. « Malgré l'ardente volonté des plus hautes autorités à orienter les femmes dans la création d'entreprise, il apparaît évident que l'entrepreneuriat des femmes relève véritablement de la croix et la bannière », a expliqué un membre de Golden Women.

A cet effet, le salon qui se tiendra du 8 au 10 mars à Libreville devrait permettre de lever certains blocages. Des ateliers, des échanges et des concours avec des prix pouvant aller jusqu'à 1 million de Francs CFA sont au programme du salon.

Les thèmes choisis comme «Le rôle et l'importance du recrutement du personnel», «Les outils pour une communication efficace», ou encore «Entrepreneuriat, Comment passer de l'informel au formel» et «Les clés du succès pour financer son projet» touchent les principales préoccupations de tout un chacun.

Dans un contexte marqué par la nécessité de diversifier l'économie du Gabon, le soutien à l'entrepreneuriat féminin est d'une importance cruciale, dans un pays où les femmes sont en très grand nombre au sein de la population active. Golden Women l'a compris.

Connectivité en Afrique

Le Gabon consolide sa position



7

En marge de sa participation aux travaux de la 28ème Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a pris part ce matin à la 4ème réunion du conseil d'Administration de l'Alliance Smart Africa.

Au cours de la réunion Smart Africa, le numéro un gabonais et ses homologues du Rwanda, du Niger et du Burkina Faso, ont, d'une part, dressé le bilan des activités de ce projet d'envergure et d'autre part défini les actions prioritaires à mener dans le futur.

Deux projets ont déjà été lancés par les pays membres de l'Alliance Smart Africa : le « réseau unique » qui permet aux ressortissants des pays membres d'appeler et d'être appelés dans tous les pays membres au tarif local et sans taxes d'itinérance. Ainsi, un projet pilote

de « réseau unique » existe depuis l'année dernière entre le Gabon et le Rwanda.

Enfin, dans le but de développer l'expertise locale, un Fonds boursier a été créé pour financer les études supérieures d'étudiants africains dans le domaine du numérique.

Créé en 2013 à l'initiative du chef de l'Etat et du président de la République rwandaise, Paul Kagame, Smart Africa, qui compte aujourd'hui 17 pays membres, des organismes internationaux et des partenaires privés tels que Huawei et Ericsson, a pour objectif d'établir l'inter-connectivité numérique du continent africain.

La prochaine rencontre des pays membres de l'initiative Smart Africa aura lieu en mai 2017 à Kigali, au Rwanda dans le cadre du Sommet Transform Africa. Une nouvelle opportunité pour le Gabon de consolider davantage sa position dans ce domaine.

Secteur minier

Renforcement de capacités

Publié le 04 février 2017
www.ledefigabon.com



8

Le Gabon pourrait intégrer, d'ici la fin de l'année courante, le régime international de certification des diamants bruts (processus de Kimberley) qui réunit gouvernements et industriels de la filière. En effet, notre pays avait fait acte de candidature en novembre 2015. Et son dossier est en bonne voie.

En attendant cette admission, l'administration minière a anticipé, en plus de l'acquisition du matériel de gemmologie, sur la mise à niveau des techniciens qui devraient représenter le pays au sein de ce cartel. Dans ce sens, elle vient d'organiser, à Libreville, une formation théorique à l'intention de six agents évaluateurs de diamants bruts, issus des directions générales en charge de la gestion des activités minières pour le compte du gouvernement.

Une formation qui s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités institutionnelles et des agents des Mines, en rapport avec l'implémentation des outils de gestion du système international de certification des diamants bruts. Un de ces outils est le Bureau d'experts et d'évaluation des diamants bruts qu'il faut mettre sur pied.

La formation, pratique, a été assurée par Marc

Benoît, expert en diamant et assistant technique du consortium GAF AG/Sofreco. Elle a permis, au final, la sélection de trois agents qui devraient se rendre à l'Institut national de gemmologie de Paris pour un perfectionnement pratique, du 6 au 14 février prochains.

Il faut noter que les formations, théorique et pratique, sont financées d'une part par le budget du Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (Pagos), dans le cadre du 10e Fonds Européen de Développement et d'autre part par l'Etat gabonais.

Si le Gabon n'est pas reconnu comme un grand pays producteur de pierres précieuses, il compte pourtant des bassins diamantifères dans les régions de Makongonio, Mbigou, Malinga et Mitzic. Des études récentes ont également mis en avant la présence de cette ressource minérale à Lastoursville et Okondja.

Avec l'ambition du gouvernement de diversifier son économie, notamment par la promotion et la mise en valeur d'autres richesses du sous-sol, l'adhésion au processus de Kimberley apparaît utile en termes de traçabilité de la production nationale et d'accès aux marchés mondiaux de diamants bruts.